

Introduction

L'un des passages les plus fameux et les plus influents de l'utopie de Francis Bacon *La nouvelle Atlantide*, publiée en anglais en 1627, est assurément la description de la Maison de Salomon. Au voyageur égaré sur l'île mythique de Bensalem, le panorama de cette étonnante institution est offert par son propre gouverneur, qui la présente comme « le plus grand joyau qu'il possède ». La Maison de Salomon a pour but de « reculer les bornes de l'Empire humain¹ ». Afin de réaliser ce programme, les habitants de Bensalem disposent de diverses installations : de « vastes grottes souterraines, de profondeurs différentes », où sont conservés les corps et imités les gisements métallifères² ; des tours pour l'observation des cieux ; des jardins botaniques ; des ménageries et des laboratoires de dissection ; des fours ; des salles de machines ; une maison mathématique où sont conservés tous les instruments de géométrie et d'astronomie, etc. Pour faire fonctionner ce vaste ensemble, les membres de la Maison de Salomon œuvrent de bien des manières : les « marchands de lumière » recueillent en secret livres et expériences chez les autres nations ; les « pilleurs » rassemblent les expériences à partir des livres ; les « artisans » s'occupent des arts mécaniques ; les « mineurs » essaient de nouvelles expériences, que vont ensuite classer les « compilateurs³ ». Cette description méthodique d'une organisation dédiée au progrès des savoirs a durablement inspiré les lecteurs de Bacon, si bien que la Maison de Salomon est souvent décrite comme une vision qui anticipe et explique les grandes institutions scientifiques que sont la Société royale et l'Académie royale des sciences⁴.

Si Bacon promeut indéniablement l'institutionnalisation de la science dans son récit utopique, les rôles qu'il décrit ne sont pas complètement étrangers au pays dans lequel il vit. Artisans mécaniciens, ingénieurs,

1. BACON Francis, *La nouvelle Atlantide*, Michèle Le Doeuff et Margaret Llasera, éd. et trad., Paris, Payot, 1983, p. 72 pour ces deux citations.
2. *Ibid.*, p. 72-73.
3. *Ibid.*, p. 82-83.
4. FRÄNGSMYR Tore (éd.), *Solomon's House Revisited. The Organization and Institutionalization of Science*, Canton (Mass.), Science History Publications, 1990 ; Voir aussi WEBSTER Charles, « The College of Physicians: "Solomon's House" in Commonwealth England », *Bulletin of the History of Medicine*, vol. 41, n° 5 (1967), p. 393-412 pour un rapprochement entre la Maison de Salomon et le Collège des médecins royaux pendant l'Interrègne.

fontainiers, astronomes, agronomes ou inventeurs œuvrent déjà dans l'Angleterre jacobéenne et y contribuent à « l'avancement des sciences » (autre mot d'ordre baconien)⁵. Ils n'agissent pas selon un programme de recherche cohérent, mais bénéficient parfois du soutien, plus ou moins institutionnalisé, de nombreux groupes et individus. L'historiographie a bien établi que si le projet utopique de Bacon avait nourri les entreprises de ses contemporains, il s'appuyait également sur certaines réalités de la société de son temps, que Bacon, en tant que chancelier, avait pu connaître de près : les sites d'innovation technique associés au département gouvernemental de l'Artillerie ou encore les nombreux projets d'invention donnant lieu à des privilèges⁶. Les carrières savantes que l'on observe en France ou en Angleterre dans le premier XVII^e siècle ne sont donc pas sans parentés avec les missions que le gouverneur de la Maison de Salomon assigne à ses membres.

Le présent travail se donne pour objet les multiples formes de protections qui ont pu favoriser les activités scientifiques et techniques en France et en Angleterre avant la création des académies. Les carrières savantes, pour se construire, ont pu s'appuyer sur un certain nombre d'institutions et de ressources : ce sont ces sites qui seront ici abordés. Il s'agira de considérer la métaphore institutionnelle de la Maison de Salomon au sens large, en considérant les organisations formelles, dotées de personnels et de règlements, mais aussi les « institutions sans murs » comme le patronage ou le mécénat⁷. L'enquête qui suit souhaite donc contribuer à l'histoire de ce qui est parfois désigné comme patronage scientifique ou mécénat scientifique. Ces termes, d'usage relativement courant, ne sont pourtant pas des évidences et exigent des éclaircissements avant d'entrer dans le vif du sujet.

Mécénat, patronage, patronage scientifique

Le vocable de patronage trouve son origine en France et son sens, très précis, relève initialement du droit canon : par ce mot est désigné le droit d'un puissant à présenter un candidat à un bénéfice ecclésiastique. Au milieu du XVI^e siècle, le terme commence à revêtir le sens plus général de protection, notamment dans le domaine culturel. Thomas Wilson l'utilise en 1553 dans son *Arte of Rhetorique* et Thomas Drant en 1567 dans la préface de son édition d'Horace⁸. En France, le terme de patron est rapidement

5. Terme emprunté à l'un de ses ouvrages publiés en 1605.

6. COLIE Rosalie L., « Cornelius Drebbel and Salomon de Caus: two Jacobean models for Solomon's house », *Huntington Library Quarterly*, 18, 1954-1955, p. 245-260; PRICE William Hyde, *English Patents of Monopoly*, Boston/New York, Houghton et Mifflin, 1906, p. 25-26; WEBSTER Charles, *The Great Instauration. Science, Medicine and Reform (1626-1660)*, Londres, Duckworth, 1975, p. 344.

7. Nous reviendrons plus loin sur cette expression d'« institution sans mur » utilisée par l'historien Mario Biagioli pour désigner le patronage.

8. WILSON Thomas, *The Arte of Rhetorique*, Londres, Richard Grafton, 1553, fol. Ai v^o; HORACE, *Horace his Arte of Poetrie, Pistles, and Satyrs Englished*, Thomas Drant, éd. et trad., Londres, Thomas Marthe, 1567, fol. *ij r^o.

concurrenté, voire éclipsé, par celui de mécène⁹. L'histoire est bien connue. Mécène, riche chevalier romain du siècle d'Auguste, fut célébré en son temps pour avoir protégé Horace et Virgile. Cette figure refait surface à la Renaissance dans le sillage de la protection aristocratique offerte aux poètes et aux peintres¹⁰. À la fin du XVII^e siècle, le terme est assez commun pour que Richelet et Furetière le retiennent dans leurs dictionnaires¹¹. Le *topos* s'impose avec beaucoup de moins de force en Angleterre et cette différence est d'ailleurs reconduite par les historiens. Tandis que l'historiographie anglo-saxonne fait un usage presque exclusif de la notion de patronage, le terme de mécénat est largement utilisé en France à partir du XIX^e siècle¹². Réservée aux cas les plus spectaculaires, les plus significatifs et les plus cohérents de patronage culturel, la notion n'est pas toujours clairement définie : s'y mêlent pensions, commandes, commensalité ou domesticité. Des connotations positives y demeurent en général attachées. Particulièrement chez les historiens des beaux-arts et de la littérature, le mécénat sert de matrice conceptuelle pour expliquer les accomplissements culturels de la Renaissance et du Grand Siècle¹³. La célébration d'un « âge d'or du mécénat » au XVII^e siècle – pour reprendre le titre d'un grand colloque organisé en 1983 – n'est alors que le pendant presque nostalgique de la méfiance à l'endroit de la démocratisation culturelle contemporaine. Le mécène, par la magistrature du goût qui double son autorité politique, n'est pas qu'un consommateur passif : il est aussi un créateur. L'introduction proposée par Marc Fumaroli aux actes de ce colloque est à ce titre significative :

« Il faut admettre que le mécénat est alors aussi un art, émanation de l'art de vivre noblement. Il suppose non seulement une longue expérience de la faculté de juger, mais une expérience directe de l'invention des formes, de la mise en scène [de signes] qui "conviennent" et qui honorent sur un "théâtre du monde" où le noble est à la fois acteur, décorateur, metteur en scène et spectateur exigeant¹⁴. »

Comme tout « âge d'or », le mécénat tel que les participants au colloque de 1983 le célèbrent a d'étroites bornes chronologiques. Le récit qu'ils

9. Le terme de mécénat ne semble quant à lui apparaître qu'au XIX^e siècle. Voir PETEY-GIRARD Bruno, *Le sceptre et la plume. Images du prince protecteur des lettres de la Renaissance au Grand Siècle*, Genève, Droz, 2010, p. 15.

10. *Ibid.*

11. RICHELET Pierre, *Dictionnaire françois. Seconde partie*, Genève, Jean Herman Widerhold, 1679, p. 24; FURETIÈRE Antoine, *Dictionnaire universel*, t. II, La Haye/Rotterdam, Arnout & Reiner Leers, 1690, p. 585.

12. Soulignons toutefois que le terme *Macenaship*, rare d'après l'*Oxford English Dictionary*, est utilisé en Angleterre au XIX^e siècle par Coleridge et Carlyle.

13. Pour un exemple emblématique : BELLENGER Yvonne, *Le mécénat et l'influence des Guises*, Paris, Honoré Champion, 1997.

14. FUMAROLI Marc, « Introduction. Quelques réflexions liminaires sur le mécénat d'Ancien Régime », MESNARD Jean et MOUSNIER Roland (éd.), *L'âge d'or du mécénat (1598-1661)*, Paris, CNRS Éditions, 1985, p. 10-11.

proposent, comme d'autres avant eux, est celui d'un progressif affaiblissement du mécénat aristocratique et de sa substitution à la fois par un mécénat officiel plus utilitaire et plus anonyme, dans lequel s'enracinent les « politiques culturelles » de notre modernité, et par le recours plus large au marché¹⁵. Même limitée à une période réduite, la notion de mécénat offre un avantage évident : elle permet de distinguer le patronage culturel princier d'autres formes de protection, plus modestes ou n'ayant pas de dimension artistique ou intellectuelle affirmée. Elle présente toutefois l'inconvénient de reconduire le discours des contemporains sans l'interroger vraiment. La dimension économique des échanges entre le mécène et son protégé, notamment, est sinon niée, du moins euphémisée, comme en témoignent ces lignes de Roland Mousnier en conclusion aux actes du colloque de 1983 :

« Le mécénat suppose l'échange, la communion, entre le mécène et le créateur. Il y a communion dans la jouissance et dans la création. [...] La participation d'un mécène ne saurait être exclusivement d'ordre économique, ni même à prédominance économique. [...] Maître, protecteur, consommateur, mécène, ce sont des états et des comportements différents en nature et qu'il faut distinguer¹⁶. »

En séparant, suivant l'usage des hommes de lettres, deux notions que la langue anglaise garde mêlées, ces travaux d'histoire littéraire ou d'histoire de l'art ont aussi eu pour effet de cloisonner des pratiques qui entretiennent pourtant des rapports étroits. Les études sur le mécénat culturel n'évoquent ainsi que rarement la protection administrative qui peut l'accompagner. La notion de mécénat se révèle donc parfois encombrante, en ce qu'elle tend à occulter ou négliger les liens de clientélisme¹⁷.

En France, l'école historiographique pilotée par Roland Mousnier, cherchant à conceptualiser la « société d'ordres », n'hésite pourtant pas à faire usage des notions de clientèle et de clientélisme. Celles-ci, sous la plume de Mousnier, sont toutefois concurrencées et affaiblies par le concept voisin et cardinal de « fidélité ». Par ce terme, l'historien n'entend pas rendre compte d'une relation institutionnelle fondée sur l'échange de services. Il désigne un lien sentimental, intime et librement consenti, entre deux êtres¹⁸. Dans cet échange affectif, il n'y a pas de place pour l'économique ou le calcul, réservés à la notion de clientèle. Lien social par excellence,

15. MESNARD Jean, « Le mécénat scientifique avant l'Académie des sciences », MESNARD Jean et MOUSNIER Roland (éd.), *L'âge d'or, op. cit.*, p. 107-117 pour le déplacement du mécénat aristocratique au « mécénat officiel ».

16. *Ibid.*, p. 437-438.

17. Cela, même si l'on peut certainement s'accorder avec la caractérisation (trop?) commode que donne Alain Viala de ces deux termes : « Dans le clientélisme, le service est premier ; dans le mécénat, l'art est premier. » VIALA Alain, *Naissance de l'écrivain. Sociologie de la littérature à l'âge classique*, Paris, Minuit, 1985, p. 54. L'auteur distingue donc franchement le mécénat, « logique de la reconnaissance » du clientélisme, « logique du service » (*ibid.*, p. 53-54).

18. MOUSNIER Roland, *Les institutions de la France sous la monarchie absolue 1598-1789*, Paris, PUF, 1990, vol. 1, p. 90.

la fidélité forme le terrain à partir duquel s'appréhendent non seulement les relations entre les rangs, mais aussi les relations entre le souverain et ses sujets. Revenant presque au fonctionnalisme organiciste des légistes de l'époque moderne, Mousnier a donc fait de la fidélité le principe de cohésion et de compréhension de la société de l'âge moderne. Cette notion aurait pu faire office de cadre conceptuel au sein duquel ramasser des formes différentes de protection et d'attachement, mais le programme historiographique qu'il a initié n'a pas réellement produit de paradigme durable. Non seulement Mousnier est réticent à rapprocher tout à fait le mécénat des fidélités, et les fidélités des liens de clientèle, mais la dimension psychologique du concept de fidélité le rend peu apte aux généralisations et aux études d'ensemble, ce qui a finalement limité son usage historiographique¹⁹. Les analyses de Mousnier, par ailleurs, reposent en premier lieu sur des textes normatifs et sur les discours des contemporains, au détriment sans doute des phénomènes plus prosaïques ou moins riches en contenu affectif qui paraissent relever de la notion de clientélisme²⁰.

Finalement, jusqu'à la fin des années 1970, le terme de patronage, même s'il ne cesse pas d'être utilisé, notamment outre-Manche, n'est pas véritablement « pris au sérieux » pour reprendre l'expression de Ronald Weissman²¹. Il suscite le scepticisme chez des historiens qui restent attachés à des méta-récits lui accordant peu de place. L'historiographie marxiste, d'abord préoccupée par les conflits entre classes sociales, est peu encline à observer des rapports sociaux qui ne semblent pas relever de la pure exploitation. La notion contrarie également la vision de la modernité que nous a léguée Jacob Burckhardt : que faire de ces liens de dépendance dans un âge où l'individu est supposé s'émanciper des cadres de solidarité traditionnelle ?

Les années 1980 ont constitué de ce point de vue une décennietournant. Des travaux sociologiques ont fait du patronage un type de formation sociale, observable en divers lieux et en diverses époques, et ont manifesté l'ambition d'en proposer un modèle théorique. L'anthropologie de Marcel Mauss et sa théorie du don en ont constitué les références centrales. Pensant le patronage en termes d'institutions et délaissant l'étude des contenus affectifs, les théories sociologiques du patronage ont donc forgé un cadre conceptuel à prétention universelle²². La plupart des études s'accordent sur plusieurs traits du patronage : par ce concept est désignée

19. Pour les rapports entre mécénat et fidélités, voir MESNARD Jean et MOUSNIER Roland (éd.), *L'âge d'or, op. cit.*, p. 438.

20. Voir le riche bilan historiographique dressé par HADDAD Élie, « Historiographical Essay. Noble Clienteles in France in the Sixteenth and Seventeenth Century: a Historiographical Approach », *French History*, n° 20-1 (mars 2006), p. 75-109, particulièrement p. 82-83 et p. 85 pour un bilan de l'apport des travaux de Roland Mousnier à cette question.

21. WEISSMAN Ronald, « Taking Patronage Seriously », KENT Francis W. et SIMONS Patricia (éd.), *Patronage, Art and Society in Renaissance Italy*, Oxford, Clarendon Press, 1987, p. 31-32.

22. EISENSTADT S. N., RONIGER Louis, *Patrons, Clients, and Friends. Interpersonal Relations and the Structure of Trust in Society*, Cambridge, Cambridge University Press, 1984.

une relation réciproque entre deux individus aux ressources inégales et impliquant un échange de service. Cette relation est asymétrique, hiérarchique et de nature personnelle; elle n'a pas de caractère juridique. Les services ne sont pas uniquement de nature matérielle et financière, mais concernent également l'échange de « biens symboliques » : recommandation, réputation, protection, influence. Enfin le patronage n'est pas fait d'une succession de relations dyadiques étanches les unes aux autres : celles-ci forment un système, au sein duquel coexistent et rivalisent plusieurs patrons, leurs clients et des intermédiaires, le tout formant une structure susceptible d'évoluer²³. Des clients peuvent jouer de la rivalité entre deux patrons pour optimiser leurs positions au sein des systèmes clientéaires. Un patron peut jouer de la rivalité entre clients pour augmenter la charge des services exigés et accroître le profit qu'il en tire. Un patron est lui-même souvent client, et le système du patronage forme un tissu relationnel dont les cours monarchiques, à l'époque moderne, constituent le centre. Plus que la sincérité des sentiments en jeu entre les parties, ce qui importe à cette nouvelle historiographie, c'est la réalité des services rendus et des profits réciproques. Ce cadre conceptuel, appliqué avec plus ou moins de fidélité, a servi de fonds théorique pour un retour critique sur le patronage antique²⁴. En 1986, l'historienne américaine Sharon Kettering a acclimaté ce modèle à la société française d'Ancien Régime, faisant de celui-ci un outil de compréhension des mobilisations politiques de la Fronde²⁵. Ce cadre d'interprétation a par la suite été critiqué et amendé, notamment parce qu'il ne parvenait pas toujours à rendre compte du langage de la fidélité, si cher à Mousnier, et qui se trouvait si souvent démenti par les faits²⁶.

Bien que discuté, le concept de patronage a néanmoins incontestablement gagné du terrain, non seulement dans l'historiographie de l'époque moderne, mais bien au-delà. La notion est séduisante parce qu'elle semble utile pour décrire de nombreuses formes de rapports interpersonnels dans des sociétés hiérarchisées. Et quelle société n'est pas hiérarchisée? Sous la plume des sociologues et des ethnologues qui l'utilisent, la notion finit donc par ressembler à un invariant anthropologique, susceptible d'être opératoire pour tous les espaces et toutes les époques²⁷. Si le concept gagne sans doute à être universalisé, il met en revanche à l'épreuve les frontières disciplinaires. En employant les mêmes concepts – même modalisés et contextualisés – pour décrire les sociétés de l'époque moderne et celle l'époque contemporaine, les

23. Par intermédiaire, nous rendons le terme *broker* utilisé notamment par Sharon Kettering.

24. WALLACE-HADRILL Andrew (dir.), *Patronage in Ancient Society*, Londres, Routledge, 1989.

25. KETTERING Sharon, *Patrons, Clients and Brokers in Seventeenth Century France*, Oxford, Oxford University Press, 1986.

26. HADDAD Élie, *Noble Clienteles*, art. cité, p. 89-91.

27. Voir l'imposante bibliographie, désormais datée, donnée dans EISENSTADT S. N. et RONIGER Louis, « Patron-Client Relations as a Model of Structuring Social Exchange », *Comparative Studies in Society and History*, vol. 22, n° 1 (janvier 1980), p. 42-77.

historiens courent le risque de diluer la spécificité de leur objet. Et l'altérité radicale des sociétés de l'Ancien Régime peut bien paraître se dissiper si l'on désigne par le même nom les phénomènes d'aujourd'hui et ceux d'hier.

Au terme de ce parcours, il apparaît aussi que les qualificatifs accolés au concept de patronage – lequel peut être, selon les ouvrages, culturel, pictural, scientifique, littéraire, etc. – relèvent surtout des contraintes de l'écriture du récit historique. Lorsqu'un aristocrate anglais procure un bénéfice ecclésiastique à l'un de ses protégés qui est aussi poète, s'agit-il d'un patronage poétique? La recommandation, le parrainage d'un enfant par un puissant, le prêt d'argent ou l'admission du client dans des formes de sociabilité élitistes constituent sans doute les formes les plus coutumières de la protection. Le plus souvent, davantage que la nature du soutien qui lui est procuré, c'est donc l'activité à laquelle se livre le client qui, aux yeux de l'historien, justifie de qualifier le patronage. Cela ne signifie pas, évidemment, que le patron est toujours indifférent à la nature des entreprises de son protégé. Dans le cas du mécénat, la dimension artistique ou intellectuelle est sans doute première; mais inversement, il y a sans doute de nombreux cas où le patronage a pu s'exercer en dehors de toute intention de jouer le mécène. Suivant cette conception, le patronage scientifique est alors le patronage *des* scientifiques.

Cela ne fait que déplacer le problème. L'identité sociale d'un individu ne se résume pas à ses seules entreprises intellectuelles, lesquelles peuvent apparaître plus significatives à l'historien de la culture que ses activités non savantes, pourtant tout aussi déterminantes, voire plus, pour sa trajectoire. À cet égard, les dictionnaires biographiques et la patrimonialisation qu'ils opèrent ont des effets dommageables, car ils tendent à figer les identités et à catégoriser les individus selon des limites parfois contestables. Jean de Beaugrand ou Pierre de Fermat, respectivement secrétaire du roi et conseiller au parlement de Toulouse, sont plus volontiers rappelés comme mathématiciens. Certes, l'algèbre à laquelle ils s'adonnent nous est sans doute moins étrangère que le monde révolu des institutions d'Ancien Régime et c'est bien leur contribution aux mathématiques qui leur vaut d'être sortis de la relative obscurité où sont demeurés leurs collègues, mais ce ne sont certainement pas les équations qui leur permettent de payer leur domesticité. De même, il est curieux que l'*Oxford Dictionary of National Biography*, dans l'article consacré à Thomas Aylesbury, mentionne immédiatement après son titre de baronnet son statut supposé de « patron des mathématiques », sans avoir évoqué son office de maître des requêtes, qui à l'évidence, constitue pourtant le fondement de son pouvoir²⁸. Bien sûr, dans le détail des récits, ces nuances réapparaissent le plus souvent, mais la vision

28. ALSBURY Colin, « Aylesbury, Sir Thomas, baronet (1579/1580-1658) », *Oxford Dictionary of National Biography*, Oxford, Oxford University Press, 2004, 2008 pour l'édition en ligne (ODNB dans la suite du texte).

de l'objet se trouve néanmoins biaisée par les catégorisations un peu rapides. Dès lors, quelle peut être la valeur de qualificatifs comme « scientifique et technique » ? Laissant de côté, dans l'immédiat, les débats autour de l'usage du terme science et techniques pour les siècles de l'époque moderne, nous entendrons par patronage « scientifique et technique », un patronage exercé en direction d'individus qui s'adonnent, à des degrés divers, aux pratiques scientifiques et techniques, que cette contribution ait été reconnue ou non par les contemporains comme par la postérité. Que ce patronage ne prenne pas une forme proche du mécénat – commandes, participation active du patron à l'élaboration du programme intellectuel – importe ici assez peu. Sont donc intégrées les formes non-savantes de protection des savants. Le terme « technique » est ici ajouté pour indiquer que le périmètre de l'étude ne couvre pas exclusivement les aspects théoriques traditionnellement liés à l'idée de haute science, mais aussi les aspects matériels, pratiques et opératoires – savoirs d'ingénieurs ou savoirs d'atelier – que l'historiographie récente a contribué à réinsérer dans les récits de la révolution scientifique²⁹.

Le travail qui suit ne prétend pas contribuer à la conceptualisation du patronage, car les sources sur lesquelles il s'appuie ne le permettent que trop rarement. Si les différentes tendances de l'historiographie que nous avons évoquées ont usé de vocables différents, c'est aussi qu'elles considèrent des sources et des objets différents. Il va de soi que le concept de « fidélité » s'applique avec bonheur aux correspondances de Richelieu et de ses créatures, quand la notion de patronage décrira de façon plus appropriée les échanges entre les maîtres des requêtes anglais et leurs suppliants et dans lesquels le contenu affectif paraît bien moindre. Quant au terme de mécénat, les préoccupations artistiques, les gratifications pécuniaires et les commandes qu'il suggère immanquablement renvoient effectivement à un ensemble de pratiques et de conceptions qui font sens pour les contemporains et guident leurs actions. Il n'y a donc pas lieu d'éviter absolument le terme. Plutôt que de nous livrer à des exclusions hasardeuses et des délimitations arbitraires, nous préférons opter ici pour une définition volontairement large et peu rigide du patronage, considérant que tous ces aspects peuvent être saisis comme différentes manifestations, inégalement stables et riches en contenu sentimental, d'un même phénomène. Par patronage, nous entendons donc toutes les protections – pécuniaires, matérielles, institutionnelles, symboliques – qu'offre un individu et qui ont pour effet et pour but de favoriser les démarches d'un autre individu de rang inférieur, par le statut, la fortune ou la stature intellectuelle. Lorsqu'il sera utilisé dans ce travail, le terme sera donc manié avec des significations multiples recouvrant partiellement différents concepts :

29. Voir la synthèse historiographique dans HALLEUX Robert, *Le savoir de la main. Savants et artisans dans l'Europe pré-industrielle*, Paris, Armand Colin, 2009.

- le mécénat, au sens où l'entendent Marc Fumaroli ou Jean Mesnard, et qui implique l'idée de protection princière et aristocratique, de commandes, de gratifications et qui peut frayer avec l'idée de commensalité et de domesticité;
- la notion de fidélité telle que Roland Mousnier l'a développée, et qui implique une relation d'homme à homme doublée d'un fort lien psychologique;
- la notion de patronage telle que Sharon Kettering l'a conceptualisée, et où l'attachement affectif n'importe pas tant que la réalité des services échangés qui fondent une économie du don et du contre-don au sein de couples relativement stables de patrons et de clients;
- le patronage plus coutumier que, faute de mieux, on qualifiera d'administratif, et par lequel les titulaires de charges publiques peuvent répondre aux demandes des sujets du royaume ou favoriser leur démarche, sans pour autant qu'une relation stable ou étoffée au plan sentimental ne soit nécessairement attestée;
- le « mécénat officiel » qu'évoque Jean Mesnard et qui désigne la prise en charge, par l'État, de certains aspects de la protection³⁰;
- le capitalisme entrepreneurial, dans la mesure où les investissements dans les sociétés peuvent s'accompagner de protections plus institutionnelles. Dans ce dernier cas, il va de soi que l'espoir de profit prime nettement l'idée d'une protection désintéressée.

Cette classification est bien entendu arbitraire, et dans les faits, l'une ou l'autre de ces formes de protection se retrouve rarement chimiquement pure, mais voisine le plus souvent avec d'autres. L'appréciation de la nature de la protection dépend en fait étroitement du contexte d'observation et les effets de source ne doivent pas être négligés. Ainsi, en Angleterre, les registres du *signet office*, qui consignent certaines étapes des procédures de délivrance des certificats et des lettres patentes constituent un bon site d'étude du patronage administratif. Mais ces sources sont tellement laconiques qu'on serait en peine d'y trouver la moindre trace des relations d'allégeance qui pourtant soutiennent à n'en pas douter nombre de dossiers. Inversement, les correspondances entre clients et patrons, en donnant lieu à l'expression codifiée et sublimée de la soumission, tendent à éclipser les aspects plus prosaïques de la protection, lesquels peuvent parfois se lire dans les actes notariés. C'est en cela que les investissements dans les entreprises méritent d'être intégrés à l'étude, car ils offrent un contrepoint aux protestations de désintéressement qui irriguent tant de discours du temps. En croisant dans l'analyse ces différents types de protection, l'objectif n'est pas tant de redéfinir le patronage ou de défendre la force du concept que de reconstruire, vues « du bas », les carrières d'un certain nombre d'individus à

30. MESNARD Jean, *Le mécénat scientifique*, contr. cit., p. 107-117.

la lumière des jeux de la faveur. Ce faisant, nous ne souhaitons pas diminuer le rôle joué par les institutions « physiques ». Comme l'a très justement souligné James E. McClellan III, ce que des historiens considèrent comme des relations de patronage n'est pour d'autres qu'un fonctionnement institutionnel routinier, même s'il faut sans doute admettre que les deux n'ont rien d'incompatible³¹.

Historiographie

La période et les thèmes que ce travail aborde sont loin d'être une *terra incognita* de l'historiographie. Durant les dernières décennies, de nombreuses monographies de grande qualité ont paru qui ont éclairé les carrières de savants en abordant incidemment leurs rapports au système du patronage. L'ouvrage qui a contribué à faire pleinement entrer l'historiographie anglo-saxonne du patronage dans le domaine de l'histoire des sciences est incontestablement le *Galileo, courtier* de Mario Biagioli³². Ce dernier y réinterprétait la carrière de Galilée à la lumière de l'anthropologie culturelle de Marcel Mauss, de la socio-histoire de Sharon Kettering et de la sociologie de Pierre Bourdieu. Même le procès de 1633 était relu au prisme des dynamiques du patronage, la condamnation par le Saint-Office n'étant pour Biagioli que l'épisode ultime de la chute du courtisan. L'historien montre bien la dimension réciproque et en partie non-pécuniaire de la relation de patronage, qu'on peut assimiler, pour reprendre une formule de Pierre Bourdieu, à un « marché des biens symboliques³³ ». Galilée a ainsi servi le programme politique du grand-duc Cosme : sa découverte des quatre satellites de Jupiter prolonge habilement la mythologie dynastique des Médicis. À l'instar des écrivains et des peintres, dont les œuvres ont également célébré la découverte des satellites médicéens, Galilée est donc partie prenante d'un dispositif de propagande. Ce qu'il gagne au service du prince n'est pas purement matériel. Les pensions sont bien sûr essentielles. Mais Biagioli insiste aussi sur les rapports entre le système du patronage et l'enjeu de la hiérarchie des disciplines. S'appuyant sur l'autorité symbolique du Grand-Duché de Toscane, Galilée a tenté de promouvoir le statut épistémologique des mathématiques mixtes et a façonné pour lui-même une nouvelle identité socio-professionnelle, capable de rivaliser avec celle des philosophes scolastiques. L'ouvrage de Biagioli a durablement influencé l'historiographie en soulignant l'importance du contexte curial dans l'analyse des carrières scientifiques.

31. McCLELLAN III James E., « Patronage versus Institutions », *Isis*, n° 94 (2003), p. 324-329.

32. BIAGIOLI Mario, *Galileo, Courtier: The Practice of Science in the Culture of Absolutism*, Chicago, The University of Chicago Press, 1993.

33. BOURDIEU Pierre, « Le marché des biens symboliques », *L'Année sociologique*, n° 22 (1971), p. 49-126.

D'autre part, de nombreux thèmes pertinents pour l'étude du patronage scientifique ont fait l'objet d'analyses approfondies. La connaissance de « la République des Lettres » a été améliorée par la publication intégrale de plusieurs correspondances savantes et par de multiples études ponctuelles³⁴. Le processus d'institutionnalisation des cénacles savants menant à la création des Académies est désormais bien connu³⁵. Mais les universités, les collèges, et plus généralement l'enseignement scientifique ont également reçu une attention importante de la part des historiens, contribuant à les réinscrire dans la cartographie des lieux de savoir dont ils avaient été trop rapidement évacués au XIX^e siècle³⁶. Des chantiers de recherche touchant à l'histoire des techniques, comme l'histoire des dessèchements de marais, sont maintenant largement achevés³⁷. La figure de l'entrepreneur « homme à projet » a récemment fait l'objet d'une solide étude outre-Manche³⁸. Des analyses se sont penchées sur les querelles savantes, contribuant à mieux comprendre le fonctionnement de ces moments conflictuels lors desquels les carrières scientifiques peuvent se jouer³⁹. Dans le sillage des *social studies of science*, de très nombreuses études ont œuvré à insérer pleinement les activités scientifiques dans une histoire sociale et politique des productions culturelles. Il n'est pas possible de rendre ici justice à des travaux, qui tout en restant largement divisés dans leurs méthodes comme dans leurs présupposés, ont permis de légitimer une approche spécifiquement historique de l'histoire des sciences.

La plupart des ouvrages que nous avons évoqués, sans prendre le patronage pour objet, mobilisent ou discutent la notion et ses voisines. Ainsi, phénomène diffus et omniprésent dans les sociétés de l'époque moderne, le patronage l'est aussi naturellement dans l'historiographie de la période. L'œuvre monumentale de Charles Webster, *The Great Instauration, Science, Medicine and Reform (1626-1660)*, revient ainsi à de multiples reprises sur les interventions de l'*intelligencer* Samuel Hartlib pour favoriser les

34. Voir la bibliographie présente dans BOTS Hans et WAQUET Françoise, *La République des Lettres*, Paris, Belin, 1997. Parmi ces vastes entreprises de publication, citons MERSENNE Marin, *Correspondance du P. Marin Mersenne, religieux minime*, WAARD Cornelis de, ROCHOT Bernard et BEAULIEU Armand (dir.), PINTARD René et LENOBLE Robert (coll.), Paris, Beauchesne (vol. 1), PUF (vol. 2-4), CNRS Éditions (vol. 5-17), 1932-1988 (CM dans la suite du texte).

35. Le chapitre I rappellera quelques travaux incontournables au sein d'une imposante bibliographie consacrée à la question.

36. FEINGOLD Mordechai, *The Mathematicians' Apprenticeship. Science, Universities and Society in England, 1560-1640*, Cambridge, Cambridge University Press, 1984 ; LE DIVIDICH Aude, *L'enseignement des mathématiques en France (1600-1670)*, thèse de l'École nationale des Chartes, 1996 ; ROMANO Antonella, *La contre-réforme mathématique : constitution et diffusion d'une culture mathématique jésuite à la Renaissance (1540-1640)*, Rome, École française de Rome, 1999.

37. MORERA Raphaël, *Les assèchements de marais en France au XVII^e siècle (1599-1661). Technique, économie, environnement*, thèse sous la direction de M. Paul Benoit, université Paris 1 – Panthéon-Sorbonne, 2008.

38. YAMAMOTO Koji, *Distrust, Innovations, and Public Service: "Projecting" in Seventeenth – and Early Eighteenth – Century England*, PhD de l'université de York, 2009.

39. SCHAFFER SIMON et SHAPIN STEVEN, *Leviathan and the Air-Pump. Hobbes, Boyle and the Experimental Life*, Princeton, Princeton University Press, 1985.

démarches de tel ou tel savant ou ingénieur susceptibles d'aider la réalisation de ses projets utopiques d'inspiration baconienne⁴⁰. William Petty, Theodore Haak, Gabriel Plattes, David Ramsey sont quelques-uns des esprits ingénieux qui ont profité des recommandations de Hartlib et de sa proximité avec Cromwell. Webster, sans prendre le patronage scientifique pour objet particulier, ne cesse donc d'y faire référence et son œuvre, articulant volontiers les différentes facettes de la protection énumérées plus haut, est à l'évidence un jalon majeur de l'histoire du patronage scientifique. Puisant aux sources de l'histoire intellectuelle, de l'histoire institutionnelle et de l'histoire économique, Webster brosse un tableau à la fois d'une grande cohérence et d'une grande variété, à l'image des activités du cercle qu'il étudie. En se penchant sur un infatigable épistolier, dont l'originalité ne réside pas tant dans les écrits ou conceptions que dans la faculté à coordonner et mettre en relation individus et projets disparates, l'historien illustre également le fonctionnement réticulaire de l'activité savante, laquelle s'appuie sur différents sites institutionnels et intellectuels.

Phénomène « systémique », le patronage bénéficie à l'évidence de cette échelle d'observation et d'analyse. Ce que les monographies gagnent au détail biographique, elles peuvent en effet le perdre au plan de la vue d'ensemble. La difficulté provient souvent de ce que les indices de patronage n'apparaissent pas de manière évidente dans l'océan documentaire des sources de la première modernité. Et lorsqu'ils sont identifiés, ils peuvent paraître tout à fait secondaires ou sans intérêt au regard du récit principal qui occupe l'historien. L'étude de la carrière d'un commis de l'État, davantage concernée par sa relation avec le cœur monarchique, peut ainsi fort logiquement conduire à accorder une attention moindre aux rapports qu'il entretient avec ses subordonnés ou ses protégés, lorsque ceux-ci surnagent dans la documentation. Déplaçant la focale de l'individu aux corps intermédiaires, on pourrait considérer les institutions comme les sites les plus appropriés pour mener cette enquête. Mais les relations de patronage ne suivent pas nécessairement étroitement les canaux administratifs verticaux des départements d'État et des corps constitués : tel officier peut user de son influence pour promouvoir un client hors de sa sphère de prérogatives. Traversant les murs des institutions et les frontières des séries archivistiques, le patronage échappe donc aussi en partie aux monographies institutionnelles. Si l'on prend au sérieux le patronage tel qu'il est conceptualisé par l'école anglo-saxonne, c'est donc une véritable toile d'araignée qu'il faut s'ingénier à parcourir.

Ce faisant, il faut prendre garde à plusieurs écueils, dont le moindre ne serait pas d'exagérer la place et la force des liens de patronage. La tentation est pourtant grande de voir du patronage dans tous les rapports qu'entretiennent les particuliers entre eux. Le récit historique s'en trouve assurément

40. WEBSTER Charles, *Great Instauration*, *op. cit.*

dramatisé. Parce qu'elles conduisent à exposer des relations interpersonnelles et des rapports de pouvoir jusque-là négligés ou occultés, parce qu'elles déconstruisent et passent au filtre du soupçon critique les discours enchantés des acteurs, les enquêtes sur le patronage peuvent procurer le sentiment grisant du dévoilement et du déniement. Ainsi, l'histoire que les *patronage scholars* d'inspiration sociologique écrivent est parfois aussi une contre-histoire des rapports de domination, dans laquelle les pratiques sont surdéterminées par des stratégies et dans laquelle un acte complètement désintéressé n'est pas possible⁴¹. Si l'on s'autorise bien à voir du patronage là où le terme n'est pas employé, le risque de la surinterprétation n'est jamais très loin, d'autant plus que les tendances récentes de l'historiographie incitent à prêter une attention de plus en plus fine aux rapports interpersonnels. Suivant la pente contemporaine et l'injonction du monde professionnel à « travailler son réseau », l'historien pourrait être tenté de concevoir les sociétés du premier XVII^e siècle en termes exclusifs de « relations » – ce à quoi le concept de patronage invite d'ailleurs en partie – et à glaner les preuves des connexions de tel et tel individu, illustrant ainsi ce que la sociologie contemporaine retient comme « phénomène du petit monde ». Depuis plusieurs décennies, armés de modèles tirés de la théorie des graphes, les sociologues s'efforcent de montrer que les degrés de séparation entre deux individus apparemment isolés sont bien moins nombreux que le supposent les préconceptions. L'idée qui sous-tend cette approche de la société est que cette connectivité peut constituer une ressource pour l'action⁴².

Or, les milieux que ce travail aborde sont, par construction, des microcosmes. La bonne société urbaine dont il sera surtout question ici ne pèse presque rien, d'un point de vue démographique, face à l'écrasante majorité rurale et au petit peuple des villes. Par ailleurs, les individus de l'Ancien Régime sont encadrés, depuis la naissance, par plusieurs niveaux d'appartenances : la paroisse, la famille, la communauté confessionnelle, la communauté de métier, les dépendances diverses liées au complexe seigneurial. Les liens d'interconnaissance se donnent donc partout à voir⁴³. Les relations fortuites peuvent se produire dans certains lieux qui sont à eux seuls de petits mondes. La Tour de Londres est un de ces sites où sont susceptibles de se croiser par hasard plusieurs des acteurs que les pages suivantes

41. Sur cette question du désintéressement, voir BOURDIEU Pierre, *Raisons pratiques*, Paris, Seuil, 1994, p. 149-167.

42. Voir par exemple BARABASI Albert-Laszlo, *Linked. The New Science of Networks*, New York, Plume, 2003.

43. L'ingénieur Jacques Alleaume, sur lequel ce travail reviendra à plusieurs reprises, est ainsi vassal de Richelieu du point de vue des relations féodales : en 1625, héritant de son père la seigneurie de Bellessart en Beauce, il porte foi et hommage au cardinal-ministre qui n'est autre que l'abbé commendataire de l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire dont la seigneurie est un fief mouvant (AN, MC/ÉT/VI/197, foi et hommage du 3 mai 1625). L'ingénieur ne paraît pas pour autant devenir créature de Richelieu et les sources ne suggèrent pas de liens particulièrement forts entre les deux hommes.

évoquent. Depuis le Moyen Âge, ce complexe fortifié assis sur la rive nord de la Tamise abrite des activités variées. C'est là que sont localisés le siège de la Monnaie et le siège de l'Artillerie, mais les murs de la Tour renferment également une prison, une ménagerie, les archives gouvernementales, l'Armurerie, et bien sûr les fameux bijoux de la Couronne. De 1605 à 1621, Henry Percy, comte de Northumberland, est emprisonné dans l'une des tours, dans l'angle nord-est. Il y reçoit ses protégés, les « trois mages » Robert Hues, Thomas Harriot et Walter Warner. Thomas Aylesbury est également un visiteur fréquent du « comte sorcier ». Est-ce lors de ces visites qu'il se prend d'intérêt pour les techniques de frappe monétaire qu'il pouvait observer dans les bâtiments de la cour intérieure ? Dans les années 1630, alors qu'il prolonge par ailleurs le mécénat scientifique de Northumberland, il devient maître de la Monnaie. Dans les locaux de l'Artillerie situés contre les remparts intérieurs s'exercent les canonniers et praticiens mathématiques Robert Norton ou John Babington. Le premier avait été au service de Northumberland et avait cartographié ses domaines dans les années 1610 et 1620⁴⁴. Les locaux de l'Artillerie sont également sans doute fréquentés par la famille du diariste John Evelyn qui détient jusqu'à la guerre civile le monopole de fabrication des poudres, ou par les ingénieurs Cornelius Drebbel, Abraham Kuffler, Richard Delamain ou Arnold Rotsipen. Avec de telles activités et de si distingués locataires, la Tour de Londres présente bien des aspects de la Maison de Salomon. Les collèges d'Oxford et de Cambridge, les *Inns of court*, les théâtres et les tavernes constituent bien d'autres lieux où les individus que nous abordons avaient l'occasion, *a minima*, de se croiser. Il serait donc illusoire et vain de prétendre reconstituer les « réseaux » de tel ou tel individu abordé ici. Toutes les relations n'ont pas laissé des traces dans les archives et toutes les relations ne sont pas également investies par les individus. Il faut donc réserver au terme patronage un usage circonspect et motivé.

Périmètre de l'étude

L'enquête portera sur un périmètre thématique volontairement large et ouvert. Conformément aux tendances suivies par l'historiographie depuis plusieurs décennies, on ne procédera pas à une stricte délimitation entre savoirs scientifiques et savoirs non scientifiques, laquelle revient parfois à départager les gagnants et les perdants dans le grand récit de l'émergence de la science moderne. Or, ce récit tient beaucoup à la physique mathématique de Descartes et à la « philosophie expérimentale » de Robert Boyle, qui ont contribué, de manière complémentaire, à définir le périmètre de la scientificité. Au XVII^e siècle, un tel partage entre sciences et pseudo-sciences

44. BATHO Gordon R., « Two Newly Discovered Manuscript Maps by Christopher Saxton », *The Geographical Journal*, vol. 125, n° 1, (1959), p. 70-74, spécialement p. 72.

n'existe pas vraiment, ou peine à s'imposer tout à fait. L'astrologie judiciaire, violemment attaquée de part et d'autre de la Manche, a encore de farouches partisans, même parmi ceux qui jouissent d'une réputation d'honnêtes mathématiciens. C'est le cas de William Oughtred en Angleterre ou, en France, de Jean-Baptiste Morin qui occupe une chaire de mathématiques au Collège royal. Il a assez été rappelé ailleurs que Newton s'adonnait à l'alchimie pour avoir besoin de justifier plus avant l'intégration de ces savoirs « occultes » dans la sphère de cette enquête⁴⁵. De même, l'étude s'efforcera de ne pas distinguer *a priori* les recherches « fondamentales » des recherches ou activités « appliquées », pour reprendre des vocables contemporains, partage qui renvoie également à une hiérarchie plus ou moins implicite entre théorie et pratique, création et routine, haute science et science vulgarisée, et sous certains aspects, savoirs académiques et savoirs vernaculaires. À rebours de ces dichotomies, l'historiographie, singulièrement côté britannique, s'est efforcée de proposer une vision cohérente des cultures savantes.

Les sciences mathématiques constituent ici un cas d'école. Pourtant, quoi de commun, à première vue, entre un petit traité de mathématiques commerciales et une édition latine érudite d'Euclide? Quoi de commun entre un professeur à l'université d'Oxford et un arpenteur des Midlands? En dépit de fortes dissemblances, les mathématiques affichent malgré tout une certaine unité. Les savoirs pratiques comme l'arpentage, la gnomonique ou le jaugeage s'intègrent sans réelle opposition à une culture mathématique qui séduit de plus en plus les élites⁴⁶. Il y a entre « théoriciens » et « praticiens » un socle disciplinaire largement partagé, des références conceptuelles communes et des « pères fondateurs » consensuels comme Napier ou Briggs. Selon Frances Willmoth, en Angleterre, mathématiques « pures » et « mixtes », pour reprendre des vocables baconiens, ne sont que deux aspects d'une même culture, au moins jusqu'aux années 1620⁴⁷. Cette remarque vaut aussi pour la France. Les mathématiques y sont de plus en plus prisées des élites dans le cadre de l'apprentissage du métier des armes. Cela vaut toutefois à condition que l'enseignant s'en tienne aux aspects pratiques : la fortification, des notions d'arpentage, d'astronomie ou de balistique, et des rudiments d'arithmétique et de géométrie. Ainsi, à l'image des discours du temps, les savoirs pratiques ne seront donc pas dissociés des savoirs théoriques dans la détermination de ce qui sera considéré comme « scientifique » ou « technique ».

45. DOBBS Betty J. T., *The Foundations of Newton's Alchemy, or, "The Hunting of the Greene Lyon"*, Cambridge, Cambridge University Press, 1975.

46. HILL Katherine, « "Juglers or Schollers?": Negotiating the Role of a Mathematical Practitioner », *The British Journal for the History of Science*, vol. 31, n° 3 (1998), p. 253-274, spécialement p. 253-257 pour le lien entre théorie et pratique et p. 260-262 pour les liens entre culture aristocratique et culture mathématique.

47. WILLMOTH Frances, *Sir Jonas Moore. Practical Mathematics and Restoration Science*, Woodbridge, the Boydell Press, 1993, p. 3.

Parce qu'ils offrent justement cette diversité entre savant et vernaculaire, théorique et appliqué, les savoirs mathématiques seront souvent privilégiés dans ce travail, au détriment de l'histoire naturelle, de la médecine ou de la botanique. Riche des dimensions qu'on a rappelées, la catégorie de mathématiques offre des prolongements vers les recherches des ingénieurs, les « inventions » mécaniques et les machines. Si les conceptions actuelles tendent à séparer les mathématiques du domaine de la mécanique, ce n'est pas le cas au XVII^e siècle. S'adressant au roi, un auteur de secrets militaires peut ainsi justifier ses prétentions en affirmant qu'il est « assez mathématicien⁴⁸ ». Camille Frémontier-Murphy a rappelé qu'étaient désignés par l'expression « instruments de mathématiques » des objets aussi variés que les cadrans solaires, les boussoles, les astrolabes, les aimants ou les microscopes⁴⁹. C'est à ce titre que les pages qui suivent, plus encore que l'algèbre ou l'astronomie, évoqueront des moulins, des arquebuses tirant plusieurs coups, des pompes à eau, des horloges, des fontaines, des machines à curer le fond des fleuves... Dispositifs diversement efficaces, ces objets font néanmoins écho à l'utopie baconienne et au projet initié par le chancelier de mettre les mathématiques mixtes et les autres branches du savoir au service d'une meilleure maîtrise du monde naturel. Ce programme baconien, puisant lui-même à différentes sources, n'est pas propre à l'Angleterre et s'inscrit dans une histoire européenne qui justifie que l'on dépasse le cadre de la monographie nationale.

Depuis une vingtaine d'années, la communauté historique a cherché par une abondance de termes et de raffinements conceptuels à redéfinir ses rapports au cadre d'étude supranational. L'histoire comparée qui occupait un rôle central dans le programme historiographique des Annales est désormais concurrencée et marginalisée par l'histoire croisée, l'histoire connectée, l'histoire globale, traductions plus ou moins fidèles des concepts de *entangled history*, *connected history*, *world history*. Pour autant, le comparatisme garde certaines de ses vertus. Marc Bloch distinguait plusieurs genres d'histoires comparées⁵⁰. La première s'applique à des « milieux » pour lesquels les similitudes observées ne peuvent s'expliquer par des influences réciproques, en raison de la distance spatiale ou temporelle qui les séparent. Les vertus de l'analogie sont alors de pallier les lacunes de la documentation et de porter un regard neuf sur une situation que l'on croyait connue. La deuxième application, qui a la faveur de Bloch, consiste à « étudier parallèlement des sociétés à la fois voisines et contemporaines, sans cesse influencées les unes par les autres, soumises dans leur développement, en raison précisément

48. BNF, manuscrit français 4872, fol. 55.

49. FRÉMONTIER-MURPHY Camille (éd.), *Les instruments de mathématiques XVI^e-XVII^e siècle. Cadrans solaires, astrolabes, globes, nécessaires de mathématiques, instruments d'arpentage, microscopes*, Paris, RMN, 2002, p. 11.

50. BLOCH Marc, « Pour une histoire comparée des sociétés européennes », *Revue de synthèse historique*, n° 46 (1928), p. 15-50.

de leur proximité et de leur synchronisme, à l'action des mêmes grandes causes, et remontant, partiellement du moins, à une origine commune⁵¹ ». À l'évidence, la France et l'Angleterre sont de ces milieux cousins qu'évoque Bloch. Il n'est pas utile de dire ici comment l'histoire tourmentée des relations franco-anglaises a contribué à créer deux sociétés à la fois très proches et très dissemblables, marquées par « une douloureuse symbiose » pour reprendre une formule de Jean-Philippe Genet⁵². Les parentés sont par exemple frappantes pour le domaine des écritures de chancellerie : le formulaire diplomatique des lettres patentes présente de grandes similitudes de part et d'autre de la Manche. Les traditions juridiques et les hiérarchies sociales sont revanche plutôt étrangères les unes aux autres. Reste que la comparaison est possible dans bien des domaines. La société de cour, la civilisation des mœurs, la Révolution scientifique, la Révolution militaire, l'absolutisation du pouvoir et ses limites : tels sont quelques-uns des grands récits et grands paradigmes que l'Angleterre et la France ont en partage. Pour les thèmes qui intéressent plus spécifiquement ce travail, retenons que la période est marquée par la création des institutions scientifiques et par plusieurs chantiers intellectuels communs.

Marc Bloch évoquait les « influences » rapprochant les deux espaces comparés. Si le terme, qui suggère un processus presque mécanique et à sens unique, est tombé en désuétude, l'insistance sur les échanges, en revanche, ne s'est pas démentie au cours du xx^e siècle. L'historiographie, sous les vocables de circulations, transferts, métissages ou hybridations est désormais très attentive aux phénomènes qui mettent à l'épreuve les frontières des aires nationales et culturelles. Le thème traité ici n'y échappe pas. Le périmètre géographique et chronologique qui forme le cadre de cette étude fournit maints exemples de circulations et transferts. Il y a d'abord le mouvement des hommes et des femmes : huguenots installés en Angleterre, Cavaliers en exil à Paris, aristocrates effectuant leur Grand Tour ou ingénieurs gyrovaques. Transportées par les correspondances ou par les ouvrages, les idées passent également la Manche. Songeons ici au logarithme, technique calculatoire inventée en Écosse, qui prospère sur le terreau utilitariste de la science londonienne avant d'être acclimaté en France par un milieu d'auteurs et de libraires-imprimeurs à dominante réformée⁵³. Pour autant, l'histoire que racontent les pages suivantes, sans les négliger, ne porte pas exclusivement ou prioritairement sur les transferts. Le cadre bi-national n'est qu'une des échelles d'observation mobilisées et qui vont du petit monde de la cour à la communauté imaginaire transnationale de la République des Lettres. À ce compte, le choix du couple France-Angleterre ne va pas de soi : il

51. *Ibid.*, p. 19.

52. GENET Jean-Philippe et RUGGIU François-Joseph (dir.), *Les idées passent-elles la Manche ? Savoirs, représentations, pratiques (France-Angleterre, x^e-xx^e siècles)*, Paris, PUPS, 2007, p. 16.

53. Voir *infra*, chapitre II.

s'agit d'un découpage largement contingent qu'expliquent notamment les contraintes pratiques de la recherche. De nombreux exemples montreront au fil des pages suivantes que les Provinces-Unies ont un titre au moins équivalent à s'inscrire dans cette histoire des circulations : il n'est que de penser à l'apport des techniciens et capitaux flamands aux opérations de dessèchements de marais en France et en Angleterre⁵⁴. Mais l'Empire ou les États italiens surgissent également au détour de tel ou tel problème. Un tryptique France-Angleterre-Provinces-Unies aurait pu être envisagé, mais l'enquête – si bien sûr les contraintes linguistiques et matérielles étaient levées – pourrait sans doute devenir européenne⁵⁵.

Évidemment, le *tertium comparationis* en jeu dans ce travail – le patronage – voisine avec deux objets – la science et les racines de la Révolution industrielle – qui s'inscrivent dans une tradition historiographique comparatiste déjà ancienne. La science anglaise et la science française se comparent dès le XVII^e siècle : dans les premières années d'existence des académies scientifiques, les revendications de priorité puisent déjà leurs justifications dans le discours historique. Quant au développement industriel, il a longtemps été l'objet d'une véritable obsession de la comparaison, marquée côté français par l'admiration, teintée d'inquiétude, du « modèle anglais » et par le constat douloureux d'un « retard français⁵⁶ ». Si les problématiques se sont depuis déplacées et raffinées, la France et l'Angleterre forment un couple souvent convoqué par l'histoire économique⁵⁷. D'industrie, il sera toutefois peu question ici, car la période envisagée est bien antérieure au coup d'envoi communément admis pour la Révolution industrielle.

L'enquête a porté initialement sur une période précisément bornée, allant, pour la France, de 1624 à 1666 et pour l'Angleterre, de 1625 à 1661. Ces limites chronologiques étaient dictées par la temporalité politique et institutionnelle : le début du ministériat de Richelieu en France, l'accession au trône de Charles I^{er} en Angleterre pour le *terminus a quo* ; pour le *terminus ad quem*, les créations de l'Académie royale des sciences en 1666 et de la *Royal Society* en 1660, dans la foulée de la Restauration, qui marquent l'essor, pour la France tout au moins, d'un mécénat monarchique. L'idée sous-jacente était de contribuer à une archéologie de cette science officielle en s'intéressant à une période que ne couvraient pas ou couvraient moins d'autres programmes de recherche ou ouvrages déjà parus et portant sur les décennies immédiatement antérieures ou postérieures⁵⁸. Ces bornes

54. MORERA Raphaël, *Les assèchements*, op. cit.

55. Observation également mise en avant dans GENET Jean-Philippe et RUGGIU François-Joseph (dir.), *Les idées*, op. cit., p. 16, 160 et 382.

56. HILAIRE-PÉREZ Liliane, *Inventions et inventeurs en France et en Angleterre au XVIII^e siècle*, thèse de doctorat de l'université Paris 1, 1994, p. 3-13.

57. *Ibid.* ; CROUZET François, *De la supériorité de l'Angleterre sur la France : l'économie et l'imaginaire, XVII^e-XX^e siècles*, Paris, Perrin, 1985, spécialement p. 50-89.

58. PUMFREY Stephen et DAWBARN Frances, « Science and Patronage in England, 1570-1625: A Preliminary Study », *History of Science*, vol. 42 (2004), p. 137-88 ; HILAIRE-PÉREZ Liliane, *Inventions*

institutionnelles se sont toutefois rapidement révélées trop factices au regard des cas étudiés. Le phénomène dont il est ici question – le patronage – est certes très sensible à la conjoncture politique, mais il lui résiste aussi largement. Une partie des pages qui suivent sont concernées par des analyses de carrières, sans présenter toutefois la structure rigoureuse d'une étude prosopographique puisque les individus dont il est question n'offrent pas l'homogénéité d'un « personnel ». Ce sont finalement ces trajectoires individuelles qui ont bien souvent déterminé l'extension chronologique de l'enquête pour tel ou tel aspect. La génération pivot, celle qui a formé le cœur des recherches, est celle des Mersenne, Descartes ou Jean-Baptiste Morin, entrant dans le monde savant au cours des années 1620 et s'éclipsant ou déclinant à la fin des années 1640. En Angleterre, c'est *grosso modo* la génération de William Oughtred (1575-1665). Mathématicien à la réputation internationale et aux puissants soutiens dans les années 1620, il est même approché par le grand-duc de Toscane dans les années 1640, mais est finalement contraint de vivre modestement pendant l'Interrègne⁵⁹. Son soutien à la cause royaliste manque de le faire incarcérer. En 1655, alors qu'un écuyer proche du Protectorat s'approprie par la force les moulins à poudre situés sur ses terres, Oughtred en est réduit à solliciter l'aide de l'astrologue William Lilly⁶⁰. Ce dernier, de vingt-sept ans son cadet, n'a pas sa stature scientifique mais est en très bons termes avec le régime cromwellien, et c'est assez pour qu'il protège le mathématicien. Ce n'est là qu'un exemple parmi d'autres du renouvellement des positions d'ascendance et de dépendance au sein de la communauté savante : les jeunes entrants d'une décennie sont les autorités de la décennie suivante, avant d'être chassés à leur tour par une nouvelle génération.

Ce sont donc les années 1620-1640 qui constituent le cœur de cette étude. La parenthèse de l'Interrègne a été l'objet d'une attention bien moindre. D'une part, le nouveau système politique et administratif qui s'installe alors rend difficile le suivi des carrières, lesquelles se trouvent parfois brutalement accélérées ou arrêtées en fonction des allégeances politiques des individus. D'autre part, plusieurs travaux avaient déjà soumis cette période à une enquête approfondie, si bien qu'avec un temps de recherche réduit, peu de choses neuves semblaient pouvoir être avancées⁶¹. À ces décennies 1620 et 1630 correspondent également, en France comme en Angleterre, des sources relativement cohérentes, ainsi que nous allons maintenant l'examiner.

et inventeurs, op. cit. et l'ouvrage qui en a été tiré : HILAIRE-PÉREZ Liliane, *L'invention technique au siècle des Lumières*, Paris, Albin Michel, 2000 ; MACLEOD Christine, *Inventing the Industrial Revolution. The English Patent System, 1660-1800*, Cambridge, Cambridge University Press, 1988.

59. AUBREY John, *Brief Lives*, DICK Oliver L. (éd.), Harmondsworth, Penguin Books, 1976, p. 386.

60. Bodl. Ashmole ms. 423, fol. 216, lettre de William Oughtred à William Lilly, 19 mars 1655.

61. Outre WEBSTER Charles, *Great Instauration, op. cit.*, citons également LENG Thomas, *Benjamin Worsley (1618-1677): Trade, Interest and the Spirit in Revolutionary England*, Woodbridge, The Boydell Press, 2008.

Sources mobilisées

L'heureuse formule de Mario Biagioli le dit très bien : le patronage est une « institution sans murs⁶² ». Cela a des conséquences fâcheuses pour l'historien. Les indices du patronage sont à chercher partout : dans les épîtres dédicatoires ou les privilèges de librairie des ouvrages imprimés, dans les correspondances, manuscrites ou éditées, dans les archives gouvernementales, dans les actes notariés et les testaments... Aucun dépôt d'archive ne correspond à l'objet dont traitent les pages qui suivent. Il serait fastidieux et peu utile de livrer ici un panorama rigoureux et exhaustif des gisements d'archives consultés, d'autant plus que le corpus s'est dilaté ou rétracté au gré des aléas de l'enquête. La grande majorité des documents exploités relèvent des archives de l'État, qu'il s'agisse des institutions centrales ou des autres administrations. Côté français, l'enquête a été rendue difficile par l'ordonnancement parfois baroque des sources de la première modernité⁶³. Les recherches, sans prétention à l'exhaustivité, se sont appuyées sur plusieurs fonds et collections : les archives des cours souveraines, indispensables à toute histoire sociale, mais aussi les papiers de Richelieu, les registres du Conseil du roi, les archives de la Maison du roi... Certaines correspondances administratives, comme celles du chancelier Séguier ou du secrétaire d'État à la guerre Sublet de Noyers, auraient probablement été d'un grand intérêt : mais les informations touchant le patronage scientifique auraient sans nul doute été diluées au sein d'un océan documentaire, ce qui accroissait le risque d'une dispersion à laquelle nous ne croyons pas avoir tout à fait échappé. Côté anglais, les *State Papers*, collections de papiers formées par les secrétaires d'État, très bien catalogués et indexés depuis le XIX^e siècle ont fourni un accès commode au travail du gouvernement. Les archives administratives centrales – chancellerie, Échiquier, *signet office* – ont également fait l'objet de dépouillements. Les papiers du secrétaire d'État John Coke, conservés à la *British Library* ou ceux du procureur général John Bankes, conservés à la *Bodleian Library*, ont aussi été consultés⁶⁴.

Les correspondances et papiers savants ont évidemment été intégrés à l'enquête. Par commodité d'accès, les grandes correspondances éditées, celles de Mersenne, Descartes, Peiresc ou Huygens ont surtout été mobilisées. Le manque de temps n'a pas permis d'accorder aux papiers de l'astronome Boulliau, conservés à la Bibliothèque nationale de France et à la

62. Traduit d'après BIAGIOLI Mario, *Galileo, op. cit.*, p. 13-14.

63. Voir la passionnante mise au point en ouverture de HILDESHEIMER Françoise et BIMBENET-PRIVAT Michèle, *État des sources de la première modernité (1589-1661) conservées dans les archives et bibliothèques parisiennes*, Paris, Centre historique des archives nationales, 2006. Publication en ligne : http://www.archivesnationales.culture.gouv.fr/chan/chan/pdf/sa/guide_modernite.pdf (consulté le 6 octobre 2013).

64. BL, Add. ms. 64870-64924, 69868-69935 ; Bodl., Bankes ms.

bibliothèque de l'Observatoire, l'attention qu'ils méritent assurément⁶⁵. La numérisation et l'édition des *Hartlib Papers* par l'équipe de l'université de Sheffield a rendu possible l'accès à cette immense ressource pour l'histoire culturelle, économique et religieuse du XVII^e siècle anglais⁶⁶.

Il n'est pas besoin ici de défendre l'utilisation des actes notariés pour ce travail. Leur présence massive dans l'historiographie française depuis plusieurs décennies suffit assez à manifester qu'ils sont désormais considérés comme incontournables pour l'histoire culturelle, économique, sociale ou politique, et même pour l'histoire des sciences. Les pages qui suivent mobilisent ces sources – presque exclusivement tirées du minutier central des notaires parisiens – à des titres divers : qu'il s'agisse de confirmer une adresse, une occupation, un lien familial, ou même tout simplement la date de naissance ou de décès, les actes passés chez les notaires se révèlent souvent indispensables. Ils sont bien sûr particulièrement précieux pour une histoire du patronage puisqu'ils permettent d'aborder des liens entre individus qui se donnent rarement à voir ailleurs. Ils ont été particulièrement utilisés pour étayer les associations de nature économique. Les inventaires après décès ont également été prisés dans le cadre de cette enquête, sans toutefois donner lieu aux mises en série qui ont assuré la fortune historiographique de ce type de sources dans le sillage de l'histoire du livre ou de l'histoire matérielle. Côté anglais, les « actes de la pratique » n'offrent malheureusement pas la même richesse. Dans l'ensemble, le terrain français a été nettement privilégié, en termes de dépouillements, par rapport au terrain anglais. Outre les difficultés d'ordre pratique qu'occasionnait une étude équilibrée et au long cours de ces deux espaces, ce choix s'expliquait par le relatif déficit d'attention dont souffrait l'espace français s'agissant de l'histoire sociale des sciences.

Plan de l'étude

Les bornes flottantes de l'étude l'indiquent à elles seules : ce travail ne propose pas un récit linéaire. L'attention, portée davantage aux trajectoires individuelles qu'aux évolutions d'ensemble, rend difficile la synthèse narrative. Par ailleurs, ainsi que cela a été rappelé, toutes les sources n'ont pas été exploitées, toutes les pistes n'ont pas été suivies. Le sujet peut sembler démesuré, mais son traitement peut en partie s'appuyer sur de nombreuses

65. Voir notamment HATCH Robert A., « Between Erudition and Science: The Archive and Correspondence Network of Ismaël Boulliau », HUNTER Michael (dir.), *Archives of the Scientific Revolution. The Formation and Exchange of Ideas in Seventeenth-Century Europe*, Woodbridge, The Boydell Press, 1998, p. 49-72.

66. Bien que les références citées, par commodité, soient celles des archives de l'université de Sheffield, c'est par le biais de l'édition électronique que les *Hartlib Papers* (HP par la suite) ont été consultés : HUMANITY RESEARCH INSTITUTE (Sheffield University), *The Hartlib Papers. 2nd edition*, 2 CD-ROM, Sheffield, HR Online, 2002. Sur ce fonds d'archive et son édition électronique, voir GRENGRASS Mark, « Archive Refractions: Hartlib's Papers and the workings of an Intelligencer », HUNTER Michael (dir.), *Archives, op. cit.*, p. 35-47.

monographies. Dans cette perspective, un des objectifs de ce travail a été de mieux comprendre les trajectoires d'individus méconnus, qu'ils soient mathématiciens ou jouent un rôle dans l'appareil d'État, et d'apporter l'éclairage de documents neufs à d'anciennes questions. Il ne saurait donc être question d'exhaustivité : ce travail se veut plutôt un complément, reflétant un certain nombre de dépouillements, à un édifice historiographique déjà conséquent.

L'enquête est divisée en trois grandes parties. La première porte sur les logiques « privées » à l'œuvre dans le patronage – mais le texte rappellera à de multiples occasions que ces termes de « privé » et de « public » sont surtout des commodités d'écriture. Un premier chapitre revient sur la question du patronage aristocratique tel qu'il est souvent abordé par l'historiographie. Les formes de la protection – gratifications, commensalité, domesticité – sont analysées, tout comme les tentatives d'institutionnaliser les sociabilités savantes sous le patronage des grands. Ce sont finalement les profits réciproques des rapports entre savants et aristocrates qui soumis à l'enquête. Un second chapitre envisage les rapports entre la culture de l'imprimé et les logiques du patronage. Les publications sont des moyens pour les auteurs de gagner les faveurs des puissants : la dédicace, dans les imprimés de l'époque moderne, en est le lieu de prédilection. Pour toute une gamme d'auteurs, la publication est aussi un moyen de subsistance. La carrière de ceux que l'historiographie désigne comme « praticiens mathématiques » se déroule ainsi d'abord dans le cadre du marché, qu'il soit éditorial ou éducatif. Pour autant, les préoccupations commerciales ne sont pas exclusives des jeux de la faveur et ce chapitre revient ainsi sur l'articulation de deux notions parfois présentées comme incompatibles, le marché et le patronage.

Une deuxième partie aborde le patronage étatique. Le chapitre III avance une cartographie fragmentaire des sites du patronage gouvernemental. Les institutions et les administrateurs pivots sont examinés, et quelques carrières scientifiques et techniques au service de l'État sont passées en revue. La nature et les objectifs de ce patronage qui oscille, pour reprendre les expressions de Stephen Pumfrey, entre l'« utilitaire » et le « spectaculaire » sont également interrogés⁶⁷. Le chapitre IV, consacré uniquement à la France, revient sur une fameuse controverse scientifique du premier XVII^e siècle, la « querelle des longitudes ». Cet épisode est saisi comme observatoire des jeux de la faveur qui se déploient autour de son protagoniste principal, Jean-Baptiste Morin.

La troisième partie se distingue des deux premières par l'unité des sources mobilisées. Ce sont les « privilèges d'invention » – le propos reviendra sur ce qu'il faut entendre et attendre de cette expression – qui constituent le matériau des chapitres V et VI. L'enquête porte sur les entreprises à dimension technique qui se sont constituées autour de ces privilèges, et qui

67. PUMFREY Stephen et DAWBARN Frances, « Science and Patronage... », art. cité.

pour une part, renvoient aux activités que Bacon décrit dans sa *Maison de Salomon* : métallurgie, agronomie, remèdes médicaux, pompes à eau, etc. Le chapitre v revient sur les mécanismes de prise de décision dans l'octroi de ces privilèges, qui laissent une grande place au patronage. Le chapitre vi considère la structure des entreprises privilégiées et se penche plus particulièrement sur les trajectoires de deux entrepreneurs « pré-industriels ». Il s'agit donc moins de contribuer à une préhistoire de la Révolution industrielle que de se pencher sur la forme « entreprise » dans la première moitié du xvii^e siècle, une réalité qui est là aussi au croisement du marché et du patronage. Ces deux chapitres sont accompagnés d'une courte introduction qui présente les spécificités des sources abordées et d'une conclusion revenant sur quelques enjeux qui leur sont attachés.